

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 7

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Visites des prisons

Dans les circonstances les plus diverses, il n'est presque pas de jour où un membre de l'une des communautés ne tombe aux mains de l'autre. Dans quelques cas, devenus heureusement très rares, la personne disparaît sans que l'enquête, immédiatement ouverte à la demande du Comité international, permette de retrouver sa trace. Dans la grande majorité des cas, la personne est relâchée après interrogatoire. Il arrive aussi qu'elle soit détenue pendant un certain temps ou qu'une information judiciaire soit ouverte à son encontre.

Dans ces derniers cas, les délégués du C. I. C. R. ont toujours, sans exception aucune, la possibilité de se rendre dans le lieu de détention et de voir la personne arrêtée aussi souvent qu'il est nécessaire. Les colis de vivres ou de vêtements qu'ils ont apportés n'ont jamais été refusés. De plus, tous les lundis matin, un délégué du Comité international amène, jusqu'à la prison grecque de Nicosie, les membres des familles des détenus cypriotes turcs qui y sont enfermés.

Ravitaillement des populations turques

En dépit des événements et grâce à l'action des Nations unies, la production agricole à Chypre ne semble pas avoir baissé de manière réellement inquiétante. Si donc les vivres nécessaires se trouvent sur place, il n'en résulte cependant pas que le ravitaillement de la communauté turque soit résolu pour autant. Nombreux sont les réfugiés et les chômeurs (55 000 selon les estimations cypriotes turques) qui doivent être soutenus par la communauté turque. Il faut, pour cela, qu'elle achète ou qu'elle reçoive des vivres et, l'ayant fait, que les routes soient ouvertes à la circulation de ces denrées, à défaut de quoi celles-ci ne peuvent parvenir là où le besoin s'en fait sentir. A tout cela, les mesures prises ces dernières semaines par les autorités cypriotes grecques opposent des obstacles souvent infranchissables. Le problème essentiel est, comme on le voit, afférent à la liberté des communications routières. Des négociations

sont en cours à ce sujet entre les autorités cypriotes grecques, d'une part, et les Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge, d'autre part. Elles ont abouti au ravitaillement de certains villages où le manque de vivres se faisait particulièrement sentir; elles se poursuivent de la manière la plus active.

Conventions de Genève

Le Comité international de la Croix-Rouge a travaillé à faire mieux connaître les Conventions de Genève. A sa demande, l'emblème protecteur a été peint ou repeint sur plusieurs établissements sanitaires et des cartes d'identité spéciales ont été récemment imprimées à l'usage du personnel protégé.

Action médicale

A bien des égards, le problème médical qui se pose à la communauté turque est comparable à celui du ravitaillement: les médecins cypriotes turcs sont en nombre suffisant — une équipe médicale de la Société du Croissant-Rouge de Turquie est même venue s'ajouter à eux — mais il leur est devenu de plus en plus difficile, sinon même impossible, de se rendre dans certains villages éloignés. Ils bornent donc leurs activités aux centres urbains où ils résident et aux villages cypriotes turcs qu'ils peuvent atteindre sans traverser de zones grecques; d'où la décision prise par le Comité international de renforcer sa délégation à Chypre par l'envoi de deux délégués médecins. Ceux-ci ont reçu toutes facilités pour se rendre partout où les praticiens locaux font défaut et déjà ils ont à leur actif nombre d'interventions d'urgence.

A la suite des combats qui se sont déroulés au début du mois d'août plusieurs Sociétés nationales ont adressé des secours pharmaceutique à la délégation du C. I. C. R. de Nicosie. Celle-ci les a immédiatement remis aux deux communautés, en tenant compte des besoins particuliers de chacune d'elles.

Croix-Rouge et philatélie

L'émission de timbres-poste du Centenaire de la Croix-Rouge: l'une des plus importantes du monde

Les émissions de timbres-poste marquant la commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge en 1963 constituent l'un des ensembles les plus importants de manifestations de cette nature qui aient jamais été organisées dans le monde.

Les résultats définitifs révèlent que 134 Etats et Territoires se sont associés à la commémoration en émettant des timbres Croix-Rouge. Une seule fois, un chiffre supérieur a été atteint, soit lors de la Campagne mondiale de lutte contre la Faim mise sur pied par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture: 137 Etats et Territoires ayant à cette occasion émis des timbres-poste spéciaux. D'autres émissions semblables ont eu lieu dernièrement, notamment la

Campagne mondiale contre le Paludisme (72 Etats) et l'Année mondiale du Réfugié (114 Etats).

L'année du Centenaire de la Croix-Rouge a donné l'occasion à de nombreuses administrations postales d'assouplir la réglementation en vigueur pour les timbres-poste. Aux pays récemment promus à l'indépendance, elle a permis de s'engager sur la voie des émissions philatéliques en faveur de la Croix-Rouge. Ainsi 29 Etats et 34 Territoires ont pour la première fois l'an dernier émis des timbres de cette nature.

Parmi les motifs utilisés pour illustrer les timbres, la première place est revenue à l'emblème du Centenaire.

Emissions du Centenaire (suite)

Ajoutons au catalogue des timbres-poste du Centenaire de la Croix-Rouge quelques émissions ultérieures et quelques renseignements complémentaires.

EUROPE

Bulgarie

1964	T. 17	1 St.	Emblème du Centenaire et globe terrestre. Vert bistre/noir/rouge.
	T. 18	2 St.	Dito et donneurs de sang. Outremer/noir/rouge.
	T. 19	3 St.	Dito et premiers secours. Gris clair/gris foncé/noir/rouge.
	T. 20	5 St.	Dito et jeunes secouristes. Bleu clair/noir/rouge.
	T. 21	13 St.	Dito et Henry Dunant. Jaune bistre/noir/rouge. Premier jour: Janvier 1964. Tirage: 250 000 séries.

OUTRE-MER

Afghanistan

1963	T. 28	2 ps	Emblème du Centenaire. Vert olive/rouge/noir.
	T. 29	3 ps	Dito. Gris bleu clair/rouge/noir.
	T. 30	4 ps	Infirmière et malade. Vert clair/rouge/noir.
	T. 31	5 ps	Dito. Gris violet/rouge/noir.
	T. 32	10 ps	Roi Zahir Shah. Gris/rouge/noir.
	T. 33	100 ps	Type T. 28. Vert bleu clair/rouge/noir.
	T. 34	200 ps	Type T. 30. Brun clair/rouge/noir.
	T. 35	4 Afs	Type T. 32. Bleu pâle/rouge/noir.
	T. 36	6 Afs	Dito. Brun clair/rouge/noir.
1963	Bloc 4	3 Afs	Type T. 30, dentelé, en feuillet numéroté. Bleu gris clair/rouge/noir.
	Bloc 5	4 Afs	Dito, dentelé, en feuillet numéroté. Bleu vert clair/rouge/noir. Premier jour: 17 octobre. Aussi non dentelés: T. 28a à T. 36a et Blocs 4a et 5a.

Arabie saoudite (Royaume de l')

Selon certains renseignements, une émission commémorative a également paru en décembre 1963 en Arabie saoudite, nous n'avons pu encore obtenir de précisions à ce sujet.

Britannique (Couronne)

Les deux valeurs annoncées pour **Tristan da Cunha** ont paru le 1er février 1964.

A la suite de la révolution qui eut lieu dans cette île, les deux timbres annoncés pour **Zanzibar** n'ont par contre pas été émis.

Ajoutons que les deux timbres des **Bahamas** portent les numéros d'ordre T. 2 et T. 3.

Cambodge

Les couleurs des deux valeurs émises par le Cambodge n'ont pas été indiquées correctement. Rectifications:

- S. 4 +0.40 s/4 R. Vert/brun,
- S. 5 +0.60 s/6 R. Violet/brun.

Japon

Ce timbre émis pour le Centenaire (T. 12) a également paru avec une surcharge.

T. 13 10 s. T. 12 avec surcharge 4 caractères japonais.
Orange clair/brun foncé/rouge.

Laos

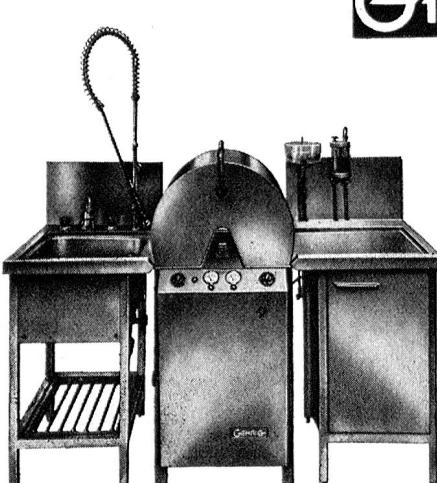
Un feuillet complète la série annoncée:

1963 Bloc 1 4+6+10 K. T. 5 à T. 7 en feuillet, les timbres dentelés. Tirage: 50 000.

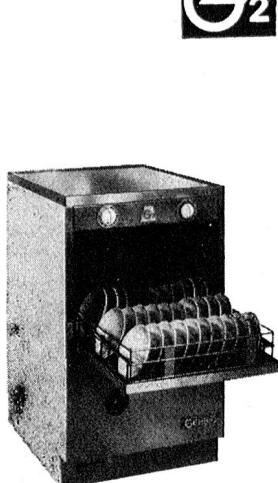
Panama

Voici la description de la quatrième valeur annoncée:

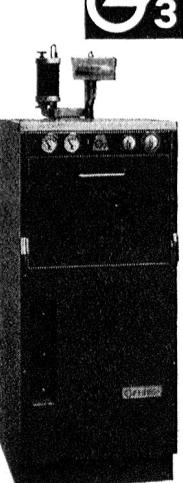
1963 T. 1 10 c. s/5 c. Timbre S. 1 (émission Glenn avec surcharge rouge) avec nouvelle surcharge noire « Centenario / Cruz Roja / International », nouvelle valeur et « XX » sur la surtaxe. Rose.



G1



G2



G3

Nous disposons dans toute la Suisse d'un service après-vente bien équipé et de toute confiance. GEHRIG - la plus grande usine suisse de machines industrielles à laver la vaisselle. GEHRIG - la machine officielle de l'EXPO Lausanne. Nos spécialistes vous conseilleront volontiers.

GEHRIG

F. Gehrig & Co. S.A. Ballwil-Lucerne
Fabrique de machines et appareils électriques
Dép.: Machines industrielles à laver la vaisselle, tél. 041 891403